

Présentation de l'Union Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du 04 (U.D.J.S.P.)

1. Historique des sections

Dans les Alpes de Haute-Provence, la première section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) a été créée en 1989 (Ecole de Sisteron). Ensuite, l'Union Départementale à la formation des JSP et à la préparation aux épreuves du Brevet National de JSP a été créée le 4 février 2002 et renouvelée le 16 décembre 2013 pour une durée de trois ans.

Depuis le 1^{er} octobre 2007, la présidence de l'UDJSP est assurée par le Capitaine Arnaud Vallois, sapeur-pompier volontaire et chef de centre au CIS Sainte-Tulle.

La commission compte aujourd'hui 128 JSP, dont 42 filles, et une cinquantaine d'animateurs, répartis en **10 sections** :

- Digne
- Durance – Bléone
- Manosque
- Colmars - Haut Verdon
- Riez - Bas Verdon
- Sisteron
- Barcelonnette Ubaye
- Seyne
- Forcalquier
- et Oraison.

Ces deux dernières ont cessé provisoirement leurs activités pour cause de travaux dans les CIS. Une 11^{ème} section est en train de se créer à Castellane pour la rentrée 2016.

Une convention a été signée en 2015 entre l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Alpes de Haute-Provence et le SDIS 04 pour l'utilisation des supports pédagogiques, du matériel et de la logistique du service. Les tests de fin d'année et le Brevet National des JSP sont organisés par le service Formation du SDIS.

Une autre convention a été signée entre l'UDSP 04 et Sanofi Sisteron pour l'utilisation d'une cellule de formation, la *CEPARI* (Cellule d'Entraînement au Port d'Appareils Respiratoires Isolants).

La formation des jeunes sapeurs-pompiers est établie suivant une logique d'apprentissage des adolescents et des préadolescents. Elle comprend, outre un entraînement sportif, quatre modules enseignés sur quatre cycles échelonnés sur 3 ans.

Axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement, elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours.

2. Les axes de la formation

Ils sont les suivants :

- la formation incendie
- la formation secourisme
- l'instruction civique
- l'activité physique et sportive
- les interventions diverses.

3. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers représentent des enjeux

- Préparer la relève des sapeurs-pompiers volontaires en constituant un vivier de recrutement fiable et de qualité via un cursus de formation de quatre années ;
- donner à ces jeunes le goût de l'engagement civique en leur apprenant à respecter les règles, à découvrir la notion de hiérarchie, les symboles de notre patrie, les valeurs des sapeurs-pompiers et le goût pour le travail en équipe ;
- au-delà de l'individualisme de notre société, transmettre aux adolescents l'esprit communautaire par la vie de groupe. Leur inculquer les valeurs d'esprit d'équipe et de solidarité ;
- fournir du sens à la vie d'un jeune qui, en s'engageant, va se sentir utile aux autres, va apprendre la responsabilisation et la dimension sociale du contrat qu'il a signé en devenant Jeune Sapeur-Pompier ;
- découvrir que rigueur et persévérance sont indispensables car le cursus de formation des JSP est exigeant et nécessite une remise en question et beaucoup de travail personnel ;
- faire appréhender aux jeunes les valeurs essentielles dans la vie d'un centre de secours : solidarité, respect de l'autre, passage de relais entre les générations ;
- constituer aux côtés de l'Education nationale et de leur vie familiale, une autre dimension éducative ;
- aider à la construction d'un jeune vers une vie d'adulte responsable avec des repères citoyens forts et des bases solides pour l'avenir.

4. Administration de la commission

L'UDJSP est administrée par un comité pédagogique départemental composé :

- du Directeur Départemental du SDIS 04
- du Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du 04
- de responsables de sections inscrites au 1^{er} septembre de l'année en cours
- d'un membre élu par les chefs de centre du département possédant une section
- de deux membres élus parmi le personnel d'encadrement des JSP
- d'un responsable pédagogique
- de deux représentants de parents de JSP.

5. Missions administratives de la commission

- Regrouper toutes les sections de JSP du 04 sous une même entité, donner une unité départementale
- préparer les programmes conjointement avec le service formation du SDIS
- organiser les épreuves du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers (B.N.J.S.P.)
- préparer les jeunes à devenir SPV et les intégrer au corps départemental
- assurer un suivi médical annuel via le service de santé et de secours médical
- souscrire un contrat d'assurance couvrant les activités de l'association
- doter les JSP de matériel pédagogique et d'effets d'habillement
- promouvoir l'activité physique et inciter les jeunes à avoir une vie saine.

6. Quelques points de repères complémentaires

➤ **Présentation du Brevet National des Jeunes Sapeurs-Pompiers 2015, les 30 et 31 mai 2015 à Seyne-les-Alpes**

- 42 JSP inscrits
- 32 reçus ; 10 ajournés
- Rattrapage le 26 septembre 2015 à Digne-les-Bains : 8 JSP présentés, 6 reçus.
- Au total : 38 JSP reçus soit 90,48 % de réussite au B.N.J.S.P. 2015. Sur ces 38 JSP, 36 ont fait une demande d'engagement en tant que SPV et ont reçu un avis favorable lors des commissions de recrutement réunies les 17 janvier 2015, 23 mai 2015 et 3 octobre 2015.

➤ **Présentation du Brevet National des Jeunes Sapeurs-Pompiers 2014, les 7 et 8 juin 2014 à Sisteron**

- 33 JSP inscrits
- 28 reçus ; 4 échecs ; 1 ajourné
- Rattrapage le 15 novembre 2014 à Peyruis : 1 présenté et reçu.
- Au total : 29 JSP reçus soit 87,88 % de réussite au B.N.J.S.P. 2014.

➤ **Actualité 2015**

La Fédération française des médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif a souhaité mettre à l'honneur des jeunes sapeurs-pompiers pour saluer leur engagement au profit des autres. Aussi et à ce titre, 14 jeunes JSP des Alpes de Haute-Provence ont été récompensés d'un diplôme et d'un bon d'achat dans un magasin de sport qui leur ont été délivrés par M^{me} Amarenco, présidente de la Section départementale des médaillés de la Jeunesse et des Sports et par M. Fiaert, président du Conseil d'administration du SDIS 04, le 19 décembre 2015.

8 d'entre eux ont participé aux actions de nettoyage lors des inondations dans les Alpes-Maritimes¹ et les 6 autres (3 filles et 3 garçons) étaient les 3 premiers au classement du dernier brevet de JSP. Ces 6 jeunes ont depuis intégré un centre de secours en tant que sapeur-pompier volontaire.

➤ **Effectifs**

Nombre de JSP : 128, dont 42 filles et 86 garçons.

Nombre de sections : 10

Nombre d'animateurs : 50

Nombre de JSP ayant souscrit un engagement de SPV en 2015 : 36

¹ Le samedi 10 et dimanche 11 octobre 2015, 8 JSP des sections de Colmars-Haut Verdon et de Manosque se sont rendus à Biot pour apporter une aide bénévole aux sinistrés. Cette opération a été mise en place par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers des Alpes de Haute-Provence (UDSP04), en partenariat avec le SDIS 04, suite à un appel à la solidarité lancé par l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers Sud Méditerranée. Ces JSP, encadrés par 4 Sapeurs-Pompiers volontaires des Alpes de Haute-Provence, ont participé à des travaux de petit déblaiement. Ils ont également procédé au nettoyage, à la lance incendie, de terrasses, tennis, parkings et aires d'accès d'un quartier résidentiel. Une expérience formatrice et valorisante pour ces JSP qui ont pu échanger, à cette occasion, avec d'autres JSP et Sapeurs-Pompiers.